



LE MAIRE

VILLE DE CHATILLON

92320

Le 2 juillet 2018

Madame la Directrice académique,

Les résultats d'affectation en seconde dont mes équipes m'ont fait part suscitent la colère de nombreux parents directement concernés, et l'inquiétude de ceux dont les enfants termineront bientôt le premier cycle du secondaire.

Je fais deux constats principaux, à partir des statistiques en notre possession :

* Seuls 50 % des vœux de premier choix ont été honorés, au lieu de 60 % l'année précédente

* Le lycée Monod tend à devenir un établissement de délestage pour les châillonnais, puisqu'aussi bien le lycée Mounier est celui auquel le plus grand nombre de nos jeunes de Paul Eluard sont affectés cette année, tandis que, s'il reste n°1 pour George Sand, Montesquieu remonte très vite et la part de Monod s'affaisse.

Tout cela est proprement inacceptable à mes yeux et à ceux de nos administrés.

Le lycée Monod est le lycée naturel et de proximité des châillonnais. Nous administrons du reste toujours en commun son gymnase avec la commune de Clamart, et contribuons à certains travaux d'aménagement de voirie, comme prochainement pour la modification de l'accès à l'établissement. Cela au prorata du nombre d'habitants des communes de Clamart et de Châtillon (65 % - 35 % environ).

Et pourtant, d'après nos calculs, 18 % seulement des effectifs de seconde l'an prochain seront châillonnais. Nos jeunes sont envoyés à 30 – 40 minutes, de là, 1 H ½ aller et retour, alors qu'ils ont souvent des activités sportives, par exemple, qui sont ainsi mises en péril.

Au surplus, ces résultats d'affectations issus d'Affelnet, qui ont surpris semble-il jusqu'à vos collaborateurs, sont complètement en contradiction avec les promesses de maintien de l'équilibre trouvé en 2017, après concertation avec les fédérations de parents, en présence de Monsieur Gazo, Adjoint au Maire délégué à l'Enseignement secondaire.

A ce stade, et afin de minimiser un tant soit peu le préjudice subi par nos administrés, je vous prie de manifester la plus extrême bienveillance vis-à-vis des recours formés par les parents.

Pour la rentrée 2019-2020, je souhaite une véritable concertation afin de remédier à cette situation inacceptable, et que des engagements clairs de rééquilibrage soient pris et appliqués.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Madame la Directrice Académique, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement



Jean-Pierre SCHOSTECK

Madame Dominique FIS
Directrice académique
DASEN des Hauts-de-Seine
167 – 177 avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX